

Surveillance
programmée
Aethina tumida



Projet de surveillance programmée

- Identification de zones à risque
 - Ports, aéroports (en produits apicoles)
 - Zones de forte activité apicole
 - Zones soumises aux mouvements terrestres directs
- Recensement et cartographie des ruchers dans les zones
- Suivi trimestriel de trois ruchers pas zone
 - Enquête épidémiologique et mise en évidence des risques
 - Visites des colonies
 - Piégeage éventuellement
- Renforcement de la surveillance événementielle (communication)